



Université de Bretagne Occidentale

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), session 2024**

Le Président de l'Université de Bretagne occidentale, Mr Pascal OLIVARD

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), au titre de l'année 2024 :

Monsieur BOURLES Laurent, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur RONCIN Nicolas, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame BEDNAREK Emmanuelle, igr 2c, experte, Université Paris 2, Paris.

Madame CREACH Xuan, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame LOMBARD Christine, igr 2c, Université de Rennes 1, Rennes.

Monsieur CRENN Jean-Baptiste, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Brest, le 05 septembre 2024

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice des ressources humaines

Signé

Martine LE ROUX